



Comité RQD

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

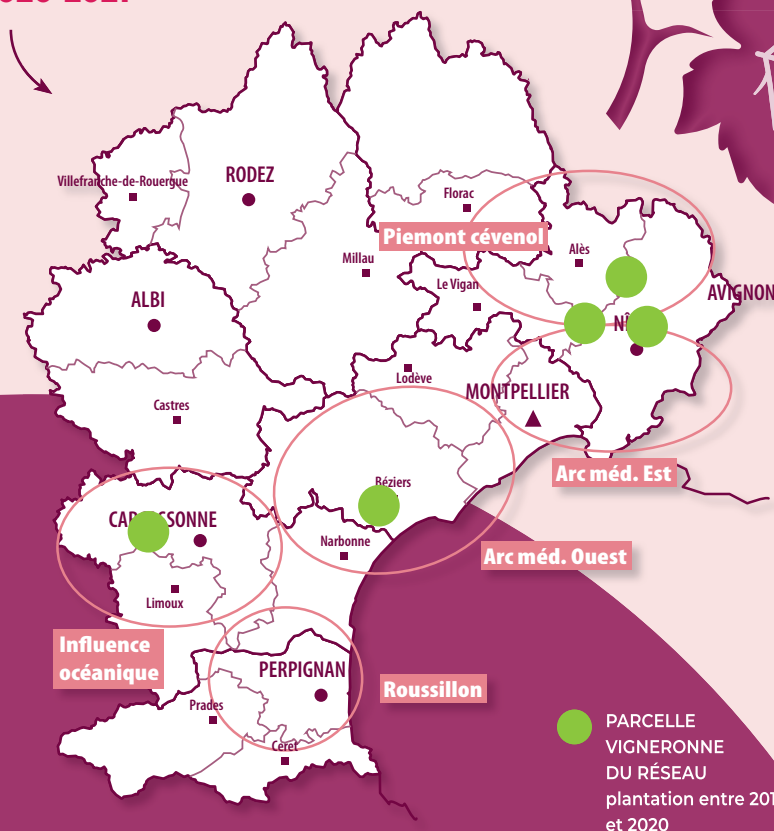


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT

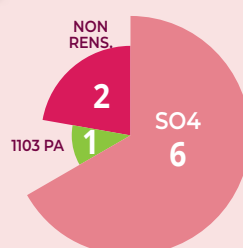


Vidoc N®

LE RÉSEAU 2020-2021



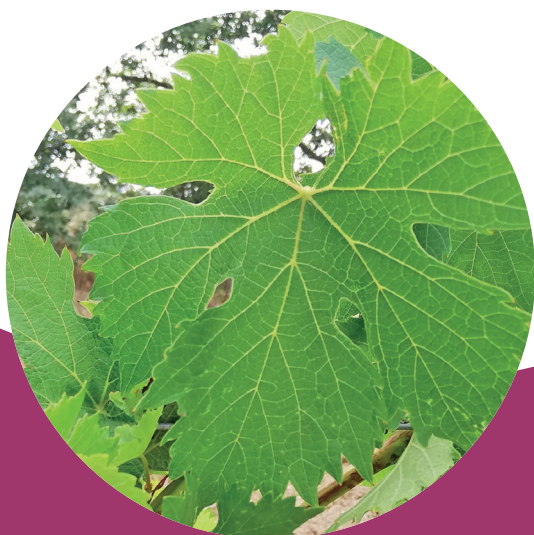
- ▶ **Variété française**, classée définitivement en 2018. Distribuée par tous les pépiniéristes.
- ▶ **Éligibilité aux aides** OUI en plan individuel et OUI en plan collectif PCR 5.
- ▶ **Cahiers des charges** Le Vidoc N ne figure pas sur les cahiers des charges de toutes les IGP Vin de Pays du bassin de production Languedoc-Roussillon. Veuillez à vérifier l'éligibilité de la variété selon votre objectif de production.



PORTE-GREFFES du réseau vigneron

NOMBRE DE MILLÉSIMES OBSERVÉS

Vidoc N®



ROUGISSEMENT FORTE VIGUEUR

AGRONOMIE

Aptitude sol et porte-greffe :

pas de contre-indication constatée. Attention à la vigueur, choisir le porte greffe en conséquence. Courant les 2 premières années du plantier, il peut être constaté un feuillage rouge (cf photo), voire de la mortalité de souches dans les situations de trop de vigueur.

Aptitude climatique :

pas de contre-indication constatée. La variété semble adaptée aux zones fraîches. Après les dégâts de gel 2021, un bon redémarrage est observé avec une faible quantité de grappes.

Cycle végétatif : récolte entre Grenache et Cabernet-Sauvignon.

Aptitude à la taille : pas de contre-indication taille courte / longue, y compris taille mécanisée.

Vigueur : oui.

Port et palissage : le port retombant, les rameaux longs rendent le palissage indispensable. Sur les parcelles vigneronnes, la variété est généralement conduite sur 3 hauteurs de fil.

Vrilles : nombreuses vrilles solides, pouvant ralentir le travail de dépalissage (retour de viticulteurs).

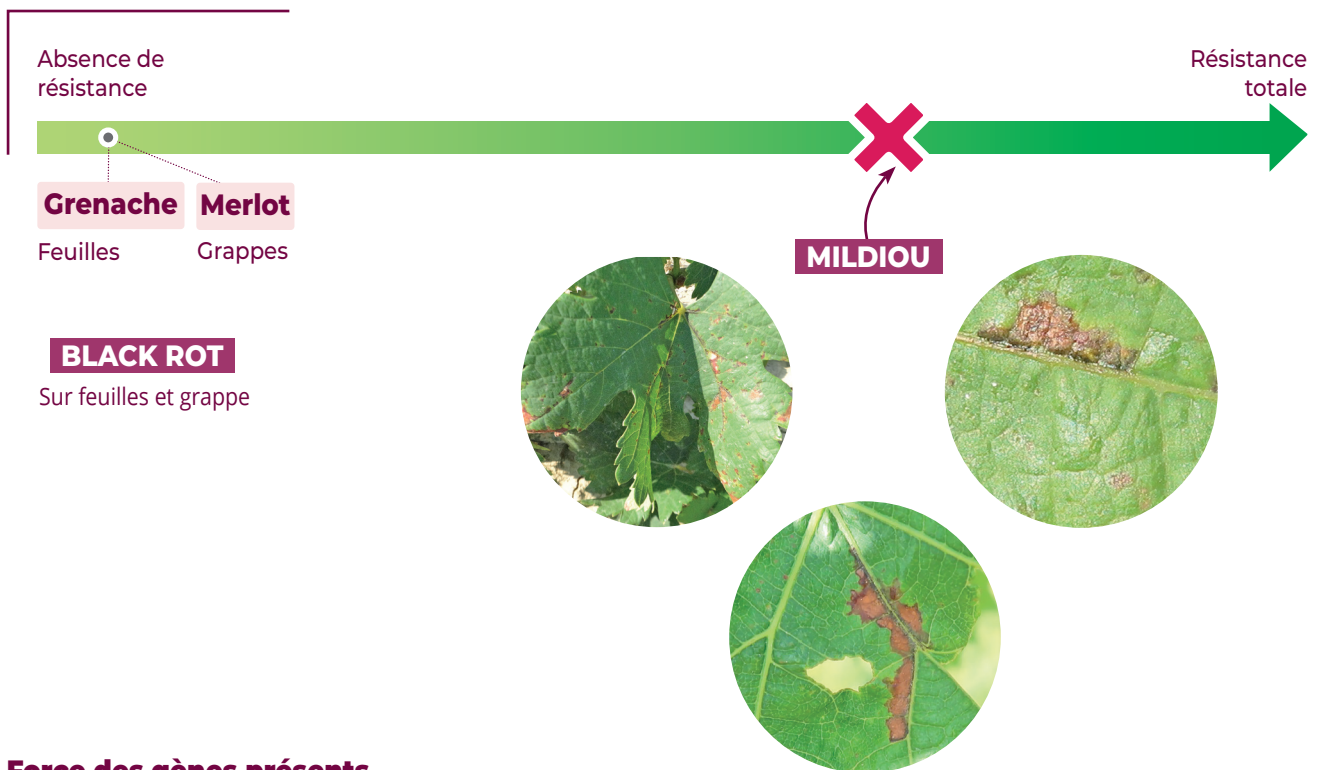
Grappes et récolte : la variété pourrait présenter une alternance de production qu'il est important de vérifier. Les baies ont tendance à flétrir. Les grappes de Vidoc (230-240g) sont un peu plus petites que celles du Grenache, avec de petites baies nettement inférieures à celles du Cabernet-Sauvignon. Les parcelles suivies, jeunes, laissent à penser à une récolte moyenne à importante.

PHYTOSANITAIRE oïdium et mildiou

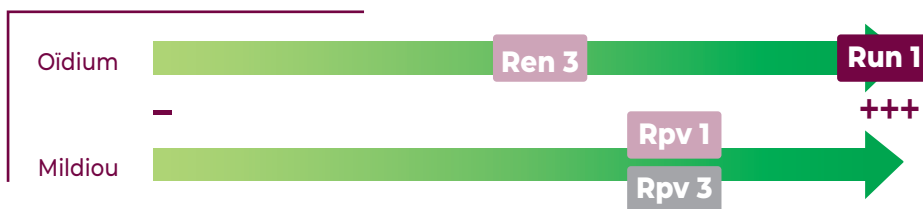
Degré de résistance OÏDIUM (synthèse des observations 2017 à 2021)



Degré de résistance MILDIOU (synthèse des observations 2018 et 2020)



Force des gènes présents



Les graphiques de degré de résistance à l'OÏDIUM et au MILDIOU

Le placement des « X » représentant les performances de la variété est obtenu grâce aux observations d'intensité des maladies selon le protocole Oscar de l'INRAé, utilisé systématiquement pour permettre les échanges d'informations. Afin de donner l'échelle au graphique, des cépages classiques ont été placés. Le cépage Merlot est le témoin des parcelles expérimentales suivies dans l'Aude et l'Hérault de 2014 à 2020 selon le même protocole. Les cépages Cabernet-Sauvignon et Grenache sont placés par expertise. Plus « X » est à droite dans la partie vert foncé de l'axe, plus grande est la résistance de la variété à la maladie.

L'axe oïdium est une synthèse de l'ensemble des années suivies pour la variété en remontant le plus loin possible dans la connaissance d'une parcelle – parfois antérieure à la création du réseau. Tandis que l'axe mildiou ne prend en compte que les deux années à mildiou 2018 et 2020.

Le graphique de la « force des gènes présents »

Le Vidoc, création française est un exemple de pyramidage des gènes, avec un gène fort protégé par un plus faible. Sur le graphique l'axe va de « - » faible à « +++ » résistance totale. On y retrouve, écrit en bordeaux le gène totalement résistant **Run 1** des variétés INRAé. Le **Rpv 3**, mildiou, est écrit en gris car il est contourné.

STRATÉGIES DE TRAITEMENT



OÏDIUM • Durabilité de la résistance → **1 traitement en pré-floraison.**

MILDIU • Protection de la récolte + durabilité de la résistance.

Des études ont mis en évidence la présence d'isolats de mildiou contournant la résistance conférée par **Rpv 3**. Il est donc préconisé de réaliser quel que soit le contexte de la parcelle, **1 traitement minimum autour de la floraison** de façon à protéger **Rpv 1**.

Selon la pression de l'année et les observations dans la parcelle, un 2^e traitement peut être nécessaire.

BLACK ROT • Selon l'historique de la parcelle, choisir un produit à double homologation pour faire le traitement de pré-floraison.



Cette fiche est obtenue à partir du suivi du **réseau des parcelles vigneronnes**, réseau du comité RQD complété par des rencontres impromptues avec les viticulteurs. Le comité RQD fait intervenir depuis 2020 les quatre Chambres départementales du bassin de production afin de capitaliser des références sur les aptitudes au sol, porte-greffe, taille par variété... Les parcelles sont replacées dans des ensembles climatiques qui influent sur les maladies, validés par l'expertise des conseillers dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal. Ces données seront utilisées dans l'évolution des fiches. Les parcelles ne sont pas forcément suivies tous les ans. Il peut y avoir des rotations afin de prendre en compte plus de cas de plantation.

Tout viticulteur souhaitant apporter ses observations sur les aptitudes agronomiques, ses expériences des vins et de la commercialisation est bienvenu. Contactez vos conseillers viticoles pour transmettre vos observations, avis, photos...

Le **protocole** mis en place sur le réseau se base sur deux visites : floraison et véraison-récolte et un échange avec le viticulteur pour synthétiser l'année. A chaque visite un état des lieux de la parcelle est réalisé. L'obtention des données phytosanitaires est réalisée sur la base des classes du protocole Oscar de l'INRAé www.observatoire-cepages-resistants.fr. L'uniformisation des données permet d'envisager des échanges de références si besoin.



Pour plus d'informations localisées

(parcelle du réseau) : contacter votre Chambre d'agriculture

Pour d'autres photos de symptômes

<https://observatoire-cepages-resistants.fr/boite-a-outils/identifier-des-symptomes/>



Pour en savoir plus (œnologie – caractéristiques vins – publications)



<https://herault.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/experimentation-recherche/diminution-des-intrants/varietes-tolerantes-mildiou-et-oidium/>



https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/cepages_resistants.pdf



https://aude.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/064_Inst-Aude/documents_aude/Viticulture/Bulletin_Viti/brochure_cepages_resistants_2.pdf



<https://www.icv.fr/mediatheque-viti-vinicole/guide-technique-cepages-resistants>



<https://po.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/viticulture/cepages-et-porte-greffes/>



Programme coordonné par CA34

fortin@herault.chambagri.fr

Avec le soutien du Comité RQD

contact@comiterqd-lr.fr